



SOMME-LEUZE EN DIRECT

BULLETIN D'INFORMATION COMMUNALE



2017
JUILLET

*le temps
des guinguettes...*



Dessin de Françoise JADIN

L'Administration communale ouvre ses portes du lundi au samedi, de 8h00 à 12h00.

L'après-midi, sur rendez-vous. Téléphone : 086/32 21 22 - Fax : 086/32 33 38.

Adresse mail : administration@sommeleuze.be - site : www.sommeleuze.be

Editeur responsable : Valérie LECOMTE, Bourgmestre.

ADMINISTRATION COMMUNALE DE SOMME-LEUZE - RUE DU CENTRE, 1 - 5377 BAILLONVILLE





ACTUALITES COMMUNALES

/ ETAT CIVIL



NAISSANCES

- 08-06-17 : **COLLETTE Maël** (Cédric et LERUSE Christy de Noiseux)
21-06-17 : **HELLIN Marius** (Damien et DETROZ Anne de Somme-Leuze)
27-06-17 : **KOHL Achille** (William et LALLEMAND Sophie de Noiseux)
30-06-17 : **DUBOIS-KAISIN Emeline** (Jimmy et BUDTS Stéphanie de Noiseux)
04-07-17 : **HECHT Juliana** (Sébastien et LAHAQUE Sandra de Hogue)
09-07-17 : **BREULET Robin** (Julien et RICHOUX Manon de Sinsin)



MARIAGES

- 17-06-16 : **PENSIS Ivan** et **BOON Pascale** de Noiseux
24-06-17 : **PAULIT Nicolas** et **RENCUROS I Audrey** de Bonsin
01-07-17 : **HOUBA Maxime** et **WALHIN Katlyn** de Sinsin
CLAISE Lucien et **CORNET Marie-Louise** de Baillonville
08-07-17 : **HENROTEAUX Ludovic** et **GENGOUX Caroline** de Sinsin

Retrouvez les photos des mariés sur le site de la Commune
(page d'accueil - Somme-Leuze en images).



DECES

- 13-06-17 : **OGER Pierre** de Bonsin, âgé de 78 ans
18-06-17 : **THEMLIN Simonne** de Somme-Leuze, âgée de 86 ans
20-06-17 : **BASTIEN Andrée** de Baillonville, âgée de 81 ans
03-07-17 : **CRUCIFIX Roger** de Sinsin, âgé de 69 ans
10-07-17 : **NOËL Serge** de Nettinne, âgé de 94 ans



/ CONSEIL COMMUNAL

Prochaine séance : le jeudi 3 août à 20h30.

/ PERMANENCES PENSIONS

Il n'y aura pas de permanences pensions durant le mois d'août.

Pour rappel, ces permanences ont lieu tous les premiers mardis du mois de 10h00 à 11h30 à l'Administration communale (salle du Conseil communal). Tél. Office National des Pensions : 1765 (gratuit).



/ LA COMMUNE DE SOMME-LEUZE RECRUTE UN OUVRIER POLYVALENT, AVEC UNE SPECIALISATION EN CHAUFFAGE ET SANITAIRE

Votre fonction

Affecté au « Service Travaux », vous serez chargé spécifiquement de :

- Démontez totalement ou partiellement une ancienne installation de chauffage ; placer, équiper et raccorder des appareils de chauffage ; procéder à l'assemblage et au montage de canalisations ;
- Effectuer des entretiens et dépannages sur chaudières à mazout ;
- Placer des installations sanitaires et placer des appareillages type évier, douche, baignoire, ...
- Percer des murs, cloisons, planchers et effectuer des saignées ;
- Acheminer les matériaux et matériel sur le lieu de mise en œuvre (permis B minimum requis) ;

Au-delà de ces missions particulières, vous devrez être **polyvalent**, et notamment pouvoir réaliser divers petits travaux intérieurs en bâtiments (entretiens, aménagements, divers travaux sur le mobilier, etc.) et éventuellement des travaux variés en voirie.

Votre profil

Vous êtes en possession d'un diplôme ou d'une qualification technique/professionnelle OU d'une expérience valorisable dans le secteur de chauffage et du sanitaire ;

Description :

Vous êtes apte et capable de :

- Coordonner des interventions avec les différents membres de l'équipe et/ou les autres corps de métier ;
- Manipuler des charges ;
- Travailler dans des positions inconfortables ;
- Travailler méthodiquement, rigoureusement et avec précision ;
- Comprendre les causes d'anomalie ;
- Vous adapter aux exigences particulières d'un chantier ;
- Faire preuve d'initiative ;
- Vous adapter aux évolutions technologiques.

Vous êtes :

- En possession d'un permis B (au minimum) ;
- Motivé, respectueux et ponctuel ;
- Polyvalent et autonome ;
- Capable de travailler en équipe ;
- Belge ou citoyen de l'Union européenne.

Vous êtes de bonnes conduites, vie et mœurs.

Vous disposez du passeport APE.

Atouts

Une expérience en ventilation et/ou en climatisation est un atout supplémentaire, un agrément pour l'entretien des chaudières également.

Le contrat

- Temps plein APE : 38h/semaine ;
- Horaire fixe ;
- Contrat à durée déterminée (renouvelable par un CDI) à partir de mi-septembre 2017 ;
- Echelle E2 ou D1 (à définir en fonction du diplôme, de la formation ou de l'expérience à valoriser) ;
- Chèques-repas : valeur faciale de 6€ ;
- Possibilité d'évolution de carrière.

Modalités de candidature

Votre dossier de candidature doit être adressé **avant le 17 août 2017**, le cachet de la Poste faisant foi, à:

Administration communale de Somme-Leuze
Madame la Bourgmestre Valérie LECOMTE
Rue du Centre, 1
5377 BAILLONVILLE

Votre dossier de candidature doit comprendre :

- Une lettre de motivation ;
- Un Curriculum Vitae ;
- Une copie de votre diplôme, de votre qualification et/ou de vos engagements antérieurs ;
- Un extrait de casier judiciaire vierge valable ;
- Votre passeport APE (ou au plus tard, pour le jour de l'engagement).

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Madame Isabelle PICARD, Directrice Générale, et de Madame Cécile CLEMENT, responsable du Service du personnel, au 086/320.255.

Les modalités d'entretien et d'examen seront communiquées lors de la sélection des candidatures.

/ BIEN VIVRE ENSEMBLE

Les Autorités communales et les services de l'Administration communale recueillent régulièrement des plaintes émanant de la population et relatives à des troubles de voisinage.

Elles ont trait à la divagation d'animaux, au tapage nocturne, à la tonte de pelouses en-dehors des heures autorisées, au dépôt sauvage d'immondices, à des feux près des bâtis, etc.

Le phénomène s'amplifie d'ailleurs avec la période des vacances, du fait de l'augmentation démographique à cette période (scouts, touristes...).

Nous souhaiterions donc rappeler à tout-un-chacun **la Charte de Bien Vivre Ensemble**, c'est-à-dire le Règlement général de Police harmonisé et adopté par le Conseil communal de Somme-Leuze le 16/12/2014.

Celui-ci est disponible sur le site Internet communal via <http://www.somme-leuze.be/vie-communale/autres-services-publics/police>

Rappelons que :

Les infractions au dit règlement sont passibles de sanctions administratives.

La personne qui ne respecte pas la Charte, occupant ou propriétaire, sera civilement responsable des dommages qui pourraient en résulter.

Dès lors, nous invitons chacune et chacun d'entre vous à prendre toute mesure nécessaire et suffisante dans l'intérêt de l'ordre, la sécurité et la tranquillité publiques à venir.

Valérie LECOMTE
Bourgmestre

/ AVIS AUX ABONNÉS DE L'AIEC RISQUE DE PÉNURIE D'EAU



Comme le souligne l'Institut Royal Météorologique Belge, particulièrement sur notre zone de distribution, nous constatons une sévère pénurie de précipitations depuis juillet 2016. La conséquence directe de ceci est que nos ressources en eaux s'amenuisent dangereusement. Le niveau de nos eaux souterraines atteint un niveau inédit pour cette période. Les faibles précipitations de ces derniers jours n'ont pas eu d'influence sur une recharge en eau de nos réserves.

En conséquence de quoi, **nous appelons la population desservie par l'AIEC à utiliser l'eau de distribution avec parcimonie afin d'éviter d'éventuels problèmes de pénuries dans les mois à venir.** La situation, si elle perdure, deviendra critique dans les semaines à venir. Nous vous demandons d'**éviter toute utilisation d'eau abusive, tout gaspillage et de surveiller votre installation** en vérifiant régulièrement l'index de votre compteur afin de s'assurer qu'il n'y ait pas de fuite sur votre installation.

Ceci est un avertissement à la prudence. Si la situation se dégrade davantage, nous serons dans l'obligation de prendre des mesures restrictives sévères : limitations et sanctions sur différents usages de l'eau.

/ NOISEUX – QUALITÉ DE L'EAU DE BAINNADE

L'Administration communale vient de recevoir un document du Service Public de Wallonie, Département de l'Environnement et de l'Eau, Direction des Eaux de Surface, nous informant que la baignade restera interdite de façon permanente au niveau de la zone de baignade de l'Ourthe à Noisieux. En effet, la qualité insuffisante de l'eau ne permet pas d'autorisation de la baignade à cet endroit.

L'arrêté ministériel est consultable sur le site internet de la Commune et également dans les valves de l'Administration communale.



INFORMATIONS GENERALES

APPEL À DES BÉNÉVOLES : La Résidence Véronique souhaite réouvrir la cafétéria tous les jours après-midi mais a besoin de bénévoles pour ce service. Il s'agit d'ouvrir le bar où il y a du café, des jus, du vin, de la bière et de les proposer aux résidents et à leur famille. Cela demande une présence de quelques heures en après-midi. Si nous sommes une quinzaine de bénévoles, cela nous prend un après-midi tous les 15 jours, **pour faire plaisir**. Quel beau passe-temps au service des aînés qui auront ainsi une ouverture sur l'extérieur. Se présenter à la Résidence Véronique. Tél. : 086 21 37 13.

/ PLACE D'ACCUEIL

Vous cherchez une place d'accueil dans la Commune de Somme-Leuze pour un petit bout de 0 à 3 ans ?

Le co-accueil « Les p'tis hiboux » a des places disponibles à partir du mois de septembre 2017.

Adresse du milieu d'accueil : Rue du Tilleul, 2 à Somme-Leuze (à côté de l'école).

Personne de contact :

- DUBOIS Julie : 0488/710.099



/ GARDIENNE O.N.E.

Madame Christine ROSSION de Noiseux a une place disponible pour accueillir un enfant.
Renseignements au 086/32.29.17.

/ CROIX ROUGE

Trois Minutes pour sauver une Vie !

La Croix Rouge propose une formation de trois heures focalisée sur la réanimation cardiaque.

Le date n'est pas encore définitive mais ce sera un mercredi soir de 18h30 à 21h30 fin septembre ou dans le courant du mois d'octobre.

Informations complémentaires : david.gorey@skynet.be ou 0478/88.79.29.

/ HOMMAGE HENRI MICHAT

Le mardi 12 septembre 2017 à 16h30

*Disponible à toute heure pour chacun d'entre nous et pour la sécurité de tous, telle était sa vie.
La violence la lui a prise le 12 septembre 1997.
20 ans déjà !*

Suivant la tradition, dépôt des gerbes à la brigade de SOMME-LEUZE, devant la stèle « Henri Michat », rue de Liège, n° 20/A à Somme-Leuze et ensuite au cimetière de Petite-Somme.

Le Comité « Souvenirs Henri Michat » : Rue de Liège, n°10 à 5377 Somme-Leuze

- la Présidente : Pascaline Michat
- le Secrétaire : Marc Lemmens
- les Membres : Freddy Masset - Tony Gouverneur - Jean-Michel Theizen

LE PRE GOURMAND ASBL

Potager de légumes oubliés

LES PRODUITS PROPOSES

Nos ventes de légumes en vrac ou paniers se poursuivent tous :

Les mercredis de 14h à 16h

Les samedis de 9h à 13h30

VISITES GUIDEES

Les visites guidées du jardin s'effectuent de juin à octobre et **uniquement sur réservation.**

Groupe minimum 5 personnes.

Tarifs : **4,00 €** par personne

NOUVEAUTES

Votre enfant va fêter son anniversaire et vous souhaitez lui organiser une petite fête avec ses amis, sans que cela vous occasionne tout un déménagement dans votre intérieur, alors nous avons la solution pour vous (période couverte : fin mai à fin octobre) :

2 formules s'offrent à vous :

Choix 1

- Accueil
- Balades, jeux, petites dégustations
- Durée : 2h à 2h30

PAF : 6.50 euros par enfant (gâteaux et boissons prévus par vos soins)

Choix 2

- accueil
- balades, jeux, petites dégustations
- gâteaux faits maison et boissons (saines et bio)
- durée 3h à 3h30

PAF : 9.50 euros par enfant



Bénévoles, nous vous attendons....

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles, le travail de la terre ne manque pas.

Si vous avez une heure ou plus à nous consacrer, venez.

Vous pourrez découvrir un endroit paisible où les légumes divers se marient avec les fleurs comestibles ou non, ainsi que les herbes aromatiques.

Vous pourrez apprendre pas mal de choses pour vous lancer dans votre propre potager...

Pour recevoir nos newsletters, connaître nos produits, promotions, nos activités... il suffit de nous envoyer votre e-mail.

Rue de l'Eglise, 4 – 5377 Heure (bureau)

Rue de la Louve (jardin)

Tél. : 0470/58.21.80

contactspregourmand@gmail.com

www.pregourmand.be

BE-BIO-01 (certisys)



ENVIRONNEMENT

/ PRESERVONS ET PROTEGEONS NOS CULTURES

En période estivale, nous constatons une recrudescence de promeneurs, d'ici et d'ailleurs, qui sillonnent notre territoire communal à pied, en vélo, à cheval, ...mais aussi grâce à certains véhicules motorisés.

Le désir de découvrir notre région et nos nombreux chemins de promenade est un atout considérable pour le tourisme local.

Chaque année, des investissements ou des travaux sont d'ailleurs consentis pour l'amélioration de notre réseau de mobilité douce par nos partenaires touristiques (Royal Syndicat d'Initiative, Maison du Tourisme, Pays de Famenne).

Hélas, force est de constater que certains promeneurs ne respectent pas toujours la nature ainsi que les cultures de nos agriculteurs.

Il est important de rappeler à tout un chacun d'utiliser exclusivement les chemins et autres voiries communales pour se déplacer. Il est impératif d'éviter les passages dans les différents champs cultivés (prairies, fourrages, champs de maïs, blé...). Ces endroits de culture sont bien sûr privés et que leur accès est donc interdit !

Il faut savoir que les agriculteurs peuvent être sanctionnés par la Région Wallonne si des traces de passages sont constatées, notamment dans les tournières (bandes enherbées le long des champs ne pouvant être fauchées qu'après le 16 juillet).

A fortiori, cette année, la météo ne facilite pas une production maximale, d'où l'importance du respect tout particulier de ces normes ! Chaque m² d'herbe est bien indispensable actuellement pour l'alimentation des animaux.

Merci pour votre compréhension.

/ UNE RENTREE SCOLAIRE DURABLE



La nouvelle année scolaire approche à grands pas. Et cette fois encore, l'éducation à la nature et à l'environnement occupera une place importante dans la plupart des écoles. Les enfants sont de plus en plus sensibilisés à l'impact de leurs actions sur l'environnement. En tant que parent, montrez leur le bon exemple et commencez par choisir avec eux du matériel scolaire écologique. Pour tous les articles en papier ou en bois, cela passe par exemple par le choix de produits portant le label PEFC. Un geste engagé pour l'avenir de vos enfants mais aussi celui de nos forêts.

Il existe toute une série de cahiers, blocs de cours, fardes, étiquettes, crayons, post-its et agendas, qui portent le logo PEFC. Ce logo offre la garantie que les fibres de bois et de papier à partir desquels ces articles ont été fabriqués, sont issues de forêts gérées durablement, c'est-à-dire des forêts qui ont été gérées de manière à respecter l'équilibre entre leurs trois fonctions : écologique, économique et sociale. Pas de coupe illégale du bois, de violation des droits humains, mais un respect de la faune et de la flore et un salaire décent pour les travailleurs forestiers, ... Un bel avenir pour nos forêts donc !

Il existe aujourd'hui une large gamme de produits portant le label PEFC sur le marché, et notamment dans les rayons de la plupart des grandes surfaces, papeteries et magasins de jouets. S'il vous reste des éco-chèques dans vos tiroirs, c'est l'occasion de vous en servir. Ils sont valables pour tout achat d'articles scolaires (mais pas seulement) labellisés PEFC.

Bonnes vacances et rendez-vous à la rentrée pour une nouvelle année sous le signe de la durabilité !

Site web: www.pefc.be
Twitter: [@PEFCBELGIUM](https://twitter.com/PEFCBELGIUM)
Instagram: [@pefcbelgium](https://www.instagram.com/pefcbelgium)
Facebook: [Mon coin de forêt](https://www.facebook.com/Mon.coin.de.forêt)

/ ACCÈS AUX RECYPARCS POUR LES PME

Depuis le 1er juin 2017, les petites et moyennes entreprises (PME) peuvent déposer une grande partie de leurs déchets dans les recyparcs de Wallonie. Cette mesure reprise dans la Déclaration de Politique Régionale vise à offrir aux PME une alternative supplémentaire pour évacuer et trier leurs déchets.

UN NOUVEAU DÉFI

Le réseau des 213 recyparcs wallons est le premier outil de collecte des déchets ménagers en Wallonie. 50% du flux total des déchets des ménages wallons sont récupérés grâce à ceux-ci. L'accueil généralisé des flux supplémentaires issus des PME constituait donc un nouveau défi pour les Intercommunales de gestion des déchets.

EN PRATIQUE

Vous êtes un professionnel (PME, commerçant...) ? Vous avez désormais accès dans les recyparcs de BEP Environnement pour les déchets issus de votre activité professionnelle.

Vous avez accès aux recyparcs de Beauraing, Cerfontaine, Ciney, Couvin et Fernelmont les mercredis de 9h à 17h, jeudis de 9h à 17h et vendredis de 9h à 12h.

Les matières suivantes sont autorisées et payantes :

Matières	Coût
Déchets verts	12 €/m ³
Bois	12 €/m ³
Inertes	36 €/m ³
Encombrants (y compris Encombrants non incinérables, Verres plats, Plastiques durs)	36 €/m ³

Les matières suivantes sont interdites : huiles moteur usagées, déchets dangereux (comportant un pictogramme de dangerosité ou assimilés aux déchets spéciaux des ménages tels que peintures, aérosols...) et déchets pouvant contenir de l'amiante-ciment.

Concrètement, le paiement se fait anticipativement. A chaque dépôt payant, le coût du dépôt est décompté de la provision. Un professionnel peut déposer des déchets tant que le montant de sa provision le lui permet. Dans le cas contraire, le dépôt lui sera refusé.

QUELLE EST LA MARCHE À SUIVRE ?

1. Faire une demande d'accès à l'aide du formulaire en ligne disponible sur www.bep-environnement.be ;
2. Effectuer un prépaiement de 100€ minimum en mentionnant en communication le numéro d'identifiant que aurez reçu par e-mail (lors de votre demande d'accès) ;
3. Vous présenter dans un recyparc, muni du code-barres que vous aurez reçu par e-mail (après validation de votre paiement).

REMARQUES IMPORTANTES

- Les apports sont limités à 1 m³ par jour, tous types de déchets confondus
- Un forfait de 10 € par paiement est automatiquement décompté de la provision
- La communication de votre paiement bancaire doit être rigoureusement respectée
- La présentation du code-barres est indispensable lors de votre passage dans le recyparc.

/ UN NOUVEAU TRI DANS LES RECYPARCS : LES PLASTIQUES DURS

Depuis le 1er janvier 2017, 8 recyparcs (Doische, Naninne, Ohey, Sombreffe, Bièvre, Héron, Cerfontaine et Ciney) collectent séparément les plastiques durs des déchets « encombrants ».

Un premier bilan permet de constater que plus de 117 tonnes de plastiques durs ont été collectées dans ces différents recyparcs durant les 4 premiers mois de l'année 2017. Parallèlement, pendant la même période, une diminution de 40 tonnes de déchets encombrants a été constatée.

LES PLASTIQUES DURS, C'EST QUOI ?

On entend par plastiques durs : les meubles de jardins, les jouets, les stores extérieurs en plastiques durs, les conduites, les châssis (sans vitre), les gouttières en PVC, les plaques de polycarbonates, les cintres. La liste complète se trouve dans le nouveau guide pratique des recyparcs (disponible dans tous les recyparcs ou sur notre site www.bep-environnement.be).



VERS UNE GÉNÉRALISATION DE LA COLLECTE DES PLASTIQUE DURS

A la lecture de ces chiffres encourageants, BEP Environnement désire généraliser la collecte des plastiques durs dans tout son réseau de recyparcs en 2017. C'est pourquoi, les parcs de Couvin, Malonne, Beauraing, Assesse, Fosse la Ville, Viroinval et Gedinne se sont vu équipés dernièrement d'un conteneur dédié à cette nouvelle matière. Les autres recyparcs seront progressivement équipés durant le deuxième semestre 2017.

ROUVER LES MEILLEURES FILIÈRES DE RECYCLAGE

Ce nouveau tri sélectif des déchets de plastiques durs est le résultat d'une recherche permanente de filières de recyclage. La séparation des plastiques durs des encombrants permet un recyclage de près de 55 % du flux qui serviront à la construction de nouvelles pièces en plastique. Les 45 % restant suivront la voie de la valorisation énergétique.

/ BIODIVERSITÉ DE LA RIVIÈRE ET PROTECTION DES BERGES

La rivière est un milieu de vie pour la faune, la flore et surtout un merveilleux cadre de vie pour l'homme. Chacun de nos gestes a un impact sur la qualité de l'eau et l'aspect visuel de la rivière. Voici donc quelques gestes simples permettant de préserver nos cours d'eau et ses habitants.

Préférez laisser la végétation naturelle s'installer sur les berges. Une simple fauche en fin d'été avec évacuation des herbes sera un entretien suffisant tout en maintenant les terres et limitant l'érosion des berges. De plus, elle permettra le développement d'une faune et d'une flore très variée.



Evacuez vos tontes de pelouses ou compostez vos déchets végétaux à domicile... mais ailleurs que sur la berge ou dans l'eau ! Bien qu'ils soient biodégradables, la dégradation de ces déchets pose des problèmes de pollution, de diminution de la biodiversité, d'étouffement de la végétation et à terme d'érosion de votre terrain.

Traiter une berge par application d'herbicides à moins de 6m de la crête est interdit ! En plus, cet acte augmente les risques d'érosion du terrain rendu vulnérable par l'absence de végétation protectrice.



Pour plus d'informations sur la protection de la rivière, vous pouvez contacter la cellule de coordination du Contrat de rivière Ourthe, Rue de la Laiterie, 5 à 6941 Tohogne, 086/21.08.44, cr.ourthe@skynet.be, www.cr-ourthe.net.



CULTURE

/ ATELIER ARTS PLASTIQUES POUR ENFANTS



Ateliers d'expérimentation de diverses techniques artistiques et créatives : dessin – peinture – collage – techniques mixtes – terre ...

Les MERCREDIS de 13h15 à 15h15 et de 15h30 à 17h30 – sauf congés scolaires.

PREMIER ATELIER : le mercredi 13 septembre 2017.

LIEU : Maison de village de Baillonville, l'atelier est au premier étage.

PRIX : 2.50€/atelier/enfant.

ANIMATRICE : Françoise JADIN.

En collaboration avec le C.E.C. « La Spirale » de Natoye.

Ces ateliers sont accessibles à tous les enfants de première à la sixième année primaire.

INSCRIPTIONS A PARTIR DU 17 AOUT 2017

Cécile GUISSÉ - Administration communale de Somme-Leuze : 086/32.02.66

Cecile.guisse@publilink.be

Denis LECARTE, Président du Plan de Cohésion Sociale : 0476/49.34.29

Vous ne pouvez pas épuiser
la Créativité
Plus vous l'utilisez,
Plus vous en avez

(Maya Angelou)

/ BD BUS



Prochaine halte : le **jeudi 10/08** devant l'Administration communale de Baillonville, de 17h00 à 18h00.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter : Françoise JADIN, Animatrice socio-culturelle au 086/32.09.06 ou via francoise.jadin@publilink.be, ou

Sabine BLERET-DE CLEERMAECKER, Echevine de la Culture au 0470/24.71.60.

/ TEA TIME

Que ce soit pour vos études ou pour votre travail ou encore pour partir en vacances dans un pays anglophone, profitez des tables de conversations en anglais pour améliorer votre compétence ou confiance dans la langue de Shakespeare !

Renseignements : david.gorey@skynet.be ou 0478/887929.

/ EXPOSITION UNE ARTISTE LOCALE EXPOSE À HEURE

Le Royal Syndicat d'Initiative de Somme-Leuze accueille Bernadette Rensonnet.

« En cours de formation à l'Académie des Beaux-Arts de Marche-en-Famenne, Bernadette Rensonnet touche aujourd'hui à l'abstraction. Domaine dans lequel elle libère par la technique de lavis, des sensations qui interpellent le spectateur. La peinture à l'huile sur papier a été son support de prédilection où, petit à petit, elle a d'abord découvert puis déployé les infinités de variation de la couleur « brun Van Dyck de Rembrandt » pour y intégrer progressivement les autres couleurs de façon infinitésimale, et plus particulièrement le « bleu ». Ceci pour définir à infini de gris plus ou moins chauds. L'artiste travaille maintenant sur toile. Trouver poésie et respiration par une interprétation de thèmes du quotidien qui, au premier abord, semblent ordinaires ou inesthétiques, tout en privilégiant la relation entre l'ombre et la lumière, la guide dans sa démarche artistique. Apporter une lumière particulière aux paysages et ciels de chez nous, afin que chacun puisse les respirer et s'y promener. L'évolution vers une peinture moins figurative semble se profiler au cours des années, apportant plus de mystère ou de questionnement face à l'œuvre. »

Envie de découvrir ou redécouvrir les œuvres de l'artiste peintre ... alors venez visiter l'exposition à la Maison des Artisans dans les bureaux du RSI de Somme-Leuze.

Adresse du jour : rue de l'Eglise 4 – 5377 Heure.

Quand : Du 1 juillet jusqu'au 31 août.

Heures d'ouverture : Du lundi au samedi de 9h00 à 12h30 et de 13h00 à 17h00 & le dimanche de 09h00 à 13h00.

Entrée gratuite.



LOISIRS

/ KERMESSE DE NETTINNE

Du 18 au 21 août

18 août : 17h30 : Tournoi de mini foot

(Inscription : par téléphone ou sms / Clément DAOUST : 0478/65.12.81)

20h : Soirée bières spéciales avec entrée gratuite

19 août : 8h à 16h : 9^{ème} Brocante (réservation : Cassandra PIETTE : 0495/75.86.31)

22h : Soirée forfaitaire animée par DJ Greg

20 août : 12h : Barbecue

15h : Tournoi de quilles

21 août : 14h : Cramignon

19h : Souper spaghetti

Châteaux gonflables et attractions foraines tout le week-end.

/ KERMESSE DE SOMME-LEUZE

du 28 juillet au 1er août

Pour la deuxième année consécutive, la kermesse se déroulera sur le site des terrains de tennis (site du grand-feu) hormis les festivités du lundi qui auront toujours lieu à la Salle Joseph Burette.



Programme de la Kermesse

Vendredi 28 juillet

Dès 21h30 : Soirée disco animée par Dj Dam' et Arno. Venez chanter et danser avec nous sur les rythmes les plus endiablés de l'époque ! Entrée : 6€

Samedi 29 juillet

Dès 21h30 : deuxième édition de la soirée **MAKE SOMME NOISE !** Line-up : FAB, MN10, Miss Gul, Ben B et MC Shurakano.

Entrée sur place : 8€ – T-shirts préventes disponibles auprès des jeunes de Somme : 6€

Dimanche 30 juillet

11h : Messe des jeunes suivie d'un apéritif offert.

14h : Jeux inter-jeunesses

Dès 18h : Le traditionnel **barbecue** de la kermesse : duo de viandes, pomme de terre, pâtes, crudités, dessert. Adulte : 13€ – Enfant : 10€

Dès 21h30 : Concert gratuit des **Girls On The Rock**. Après avoir mis le feu l'année passée, elles reviennent pour encore plus de plaisir !

Après le concert : Soirée animée par l'incontournable Michel Collignon (French Kiss). Entrée gratuite.

Lundi 31 juillet (à la Salle Joseph Burette)

Dès 14h30 : Goûter 3X20 : petite restauration, café, musique...

Départ à 19h : Balade « houblonneuse » (dégustation de bières spéciales) suivie de la soupe à l'oignon. Prix de la marche : 12€. Prix par bière spéciale supplémentaire : 3€.

Mardi 1er août

Durant toute la journée : Cramignon à travers les rues du village.

Dès 22h : Bal du cramignon animé par Dj Dam' et Arno. Entrée gratuite.

Ambiance et sécurité assurées !

Plus d'infos sur la page Facebook : « Comité des jeunes de Somme-Leuze ».

/ COURS DE DANSE
Salle de Noiseux - Dès le mardi 12 septembre 2017

L'école de danse "Body Moving and Dance" de Hotton crée une nouvelle section sur le territoire de la Commune de Somme-Leuze.

Les cours proposés sont les suivants :

Le mardi : 6-8 ans de 16h30 à 17h30
+ 15 ans de 17h30 à 18h30
Adultes de 18h30 à 19h30

Le mercredi : 3-5 ans de 16h30 à 17h30
9-11 ans de 17h30 à 18h30
12-14 ans de 18h30 à 19h30

L'encadrement, lors de chaque cours, est assuré par deux professeurs de danse. Un spectacle sera prévu (date non déterminée).

Prix annuel : 140€ (possibilité de paiement par trimestre).

Inscriptions et renseignements UNIQUEMENT via Mme Maryse MARCHAIS, responsable de l'école de danse, au 0494/52.90.10.



/ BOURSE AUX OISEAUX (couverte)
Noiseux – Terrain de football (couverte)
le 20 août - de 7h à 13h

Renseignements : 0496/893.561 – 084/367.926

13^{ème} GRANDE BROCANTE de l'Entente Sommoise
NOISEUX – Parking du Football
le 20 août - de 7h à 17h

Fonds de grenier – Artisanat
Emplacements : 7€/5m paiement au préalable
9€/5m paiement sur place

Renseignements : 0496/893.561 – 084/367.926



/ APPRENDRE A COUDRE

Atelier de 7 séances pour apprendre à coudre, initiation aux travaux machine à coudre.
Il est ouvert à tout public, à partir de 15 ans.

Les samedis 9 et 23 septembre – 14 et 28 octobre – 18 et 25 novembre – 9 décembre.

Salle Les Rabottis à Baillonville **de 9h à 13h.**

Frais de participation : 75€ pour les 7 ateliers, tissus non compris.

Les places sont limitées et les inscriptions sont obligatoires et seront clôturées le 15 août.

Ces ateliers sont proposés par CANON Nathalie, animatrice loisirs créatifs à Buissonville depuis 15 ans, autodidacte et passionnée par le fait main. www.lesateliersdubusson.simplesite.com

Informations et inscriptions : 0498/39.73.85 ou nathalie.canon@scarlet.be

/ STAGES DE TENNIS Débutants et confirmés pour jeunes et adultes

Stages jeunes : 9h – 16h du lundi au vendredi : 85€

Initiation/perfectionnement/préparation tournois + activités : football, baseball, volley, jeux,...

▶ **Du 17 au 20 juillet** **du 24 au 28 juillet**

▶ **Du 14 au 18 août** **du 21 au 25 août**

Stages adultes : 18h – 20h ou 19h -21h du lundi au vendredi : 65€

▶ **Du 14 au 18 août** **du 21 au 25 août**

Intéressés ?

Contactez : Karim El Gharbaoui

e-mail : kamaelgharbaoui@hotmail.be

Gsm : 0497/62.20.63

Contacts : Tennis-Club Somme-Leuze : 086/32.21.20

tennisclub.somme-Leuze@hotmail.be

/ LA RUSG SINSIN-WAILLET RECRUTE DES JOUEURS !

La R.U.S.G Sinsin recherche des enfants nés entre 2005 et 2011 pour compléter les équipes évoluant dans les championnats en U7 – U10 – U11 – U12 pour la prochaine saison de football 2017-2018 en province de Namur. Une équipe de U6 sera également organisée mais sans rencontres officielles.

Nous proposons aux jeunes joueurs (ses) intéressé(e)s de pouvoir s'initier aux joies de ce sport avec un encadrement de qualité, familial et dans le respect des règles élémentaires inscrites dans la charte du fair-play.

Le Club privilégie l'apprentissage par le jeu et le développement individuel s'effectue au rythme de tout un chacun. Une attention toute particulière est donnée à l'accueil, la convivialité et l'épanouissement des jeunes et de leur entourage.

Si vous êtes intéressé(e)s, vous pouvez prendre contact avec les différents entraîneurs ou responsable du club:

U6 :	Florian Warnier	0472/87.75.81
U7 :	Didier Henin	0496/27.94.55
U10 :	Raphaël Marchal	0496/34.94.13
U11 :	Frédéric Meunier	0495/37.13.11
U12 :	Vincent Guglielmy	0479/45.06.71
Correspondant qualifié :	Florian Dieudonné	0494/86.17.24

Contact et renseignements : info.rusg.1556@gmail.com



Matricule 1556

« Le football, l'essayer...c'est l'adopter à la RUSG ! »

/ 1^{er} TRAIL DES CHEVALIERS Samedi 16 septembre

Départ Football de Sinsin à 17h / Accueil à 15h30
Prix : 5€ en pré-inscription / 7€ à partir du 10 septembre
Inscriptions : www.otop.be/traildeschevaliers

11 km / 21 km

Douches-Vestiaires-Parking-Consigne sacs-Garderie enfants gratuite-Ravitaillements prévus.
Bar et restauration. Infos : info.rusg.1556@gmail.com

Vidéo promotionnelle du Trail sur notre site internet : <https://guglivin.wixsite.com/rusgsinsin>

Vous souhaitez participer à l'organisation de notre événement hors du commun ? Nous vous accueillons avec plaisir ! Pour devenir bénévole, il vous suffit de contacter soit :


- M. Jean-Marc ROUSSEAU, président RUSG au 0475/75.47.15
- M. Nicolas CHISOGNE, coordinateur jeunes RUSG au 0474/41.99.23

ou via mail : info.rusg.1556@gmail.com

Cordiale invitation à toutes et tous pour soutenir le club !

/ KERMESSE DE BAILLONVILLE SALLE DU VILLAGE

Vendredi 11 août :

- **19h30** : SOUPER boulettes-frites «maison» Adultes : 9 € / Enfants : 5 € (Entrée au bal comprise)
RESERVATION des repas souhaitée pour le 4 août au plus tard,
chez Michelle PIRET : 084/32.16.64. Préciser sauce chasseur ou tomate.
- **Dès 21h00** : SOIRÉE « Années 80-90 » avec DJ LI 
(PAF : 2 €, pour les personnes non présentes au souper)



Dimanche 13 août :

- **12h00** : DINER DE LA FETE : Barbecue et ses accompagnements, dessert
APERITIF OFFERT PAR LE COMITE
Menu Adultes à 17 € - Menu Enfants à 9 €
RESERVATION des repas souhaitée pour le 4 août au plus tard
chez Michelle PIRET : 084/32.16.64.



- **14h00** : TOURNOI DE PETANQUE EN DOUBLETTES FORMEES

CHALLENGE FRANCOIS BEAUSSART

Inscriptions dès 13h30 (5 € par joueur) - Nombreux lots.

➡ **Durant tout l'après-midi :**

Bar extérieur, Pétanque pour enfants, Animation musicale.



PETITE RESTAURATION LE DIMANCHE PENDANT LA JOURNEE.

Venez nombreux !



AGENDA

/ PARUTIONS DU BULLETIN COMMUNAL

Les personnes qui demandent à insérer un article dans cette brochure sont invitées à respecter la date de remise des documents reprise dans le tableau ci-dessous :

DATES ULTIMES POUR COMMUNIQUER LES INFOS	DATES DE PARUTION
11 août	25 août
8 septembre	22 septembre
13 octobre	27 octobre
10 novembre	24 novembre
8 décembre	22 décembre

Attention : dans ce mensuel, l'espace disponible est limité, c'est pourquoi nous pourrions réduire certains de vos articles.

/ COLLECTES DE AOUT

- Papiers et cartons : 3, 31
- Déchets ménagers : 7, 14, 21, 28
- Sacs bleus PMC : 8, 24 (25 pour les sections de Bonsin et Nettinne)

/ EVENEMENTS

VENDREDI 28 JUILLET au MARDI 1^{er} AOUT / SOMME-LEUZE / Kermesse.

SAMEDI 29 JUILLET / HEURE / 13h / Balade guidée à vélo (thème : geocaching).
Infos : Royal Syndicat d'Initiative : 086/32.25.67.

SAMEDI 5 AOUT / HEURE / 13h / Balade guidée à vélo (thème : l'histoire d'antan).
Infos : Royal Syndicat d'Initiative : 086/32.25.67.

DIMANCHE 6 AOUT / BAILLONVILLE / Marche ADEPS et petite restauration (084/32.16.64).

VENDREDI 11 AOUT ET DIMANCHE 13 AOUT / BAILLONVILLE / Kermesse avec tournoi de pétanque (M. PIRET : 084/32.16.64).

DIMANCHE 13 AOUT / HOGNE / Marche ADEPS.

VENDREDI 18 AOUT au LUNDI 21 AOUT / NETTINNE / Kermesse.

SAMEDI 19 AOUT / 15h30 / HEURE et SOMME-LEUZE / Cérémonie patriotique.

DIMANCHE 20 AOUT / NOISEUX / Brocante du Foot et Bourse aux oiseaux.
/ SINSIN /12h / Traditionnel barbecue de fin d'été des 3x20, ouvert à tous, petits et grands,
avec animation musicale. Réservation indispensable pour le 15 août.